

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

**Session annuelle
du Conseil d'administration**

Rome, 7–11 June 2010

QUESTIONS D'ADMINISTRATION ET DE GESTION

**Agenda item 13 de
l'ordre du jour**

*Pour information**



Distribution: GENERAL
WFP/EB.A/2010/13-B/Add.1

11 mai 2010

ORIGINAL: ENGLISH

RÉPONSE DE LA DIRECTION À L'EXAMEN DE LA GESTION ET DE L'ADMINISTRATION AU SEIN DU PAM



* Conformément aux décisions du Conseil d'administration sur la gouvernance approuvées à la session annuelle et à la troisième session ordinaire de 2000, les points soumis pour information ne seront pas discutés, sauf si un membre en fait la demande expresse, suffisamment longtemps avant la réunion, et que la présidence fait droit à cette demande, considérant qu'il s'agit là d'une bonne utilisation du temps dont dispose le Conseil.

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site Web du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour examen.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions d'ordre technique à poser sur le présent document à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directrice exécutive adjointe, Mme G. Casar tél.: 066413-2885
Département de la gestion des
ressources et de l'obligation
redditionnelle

Directeur, Innovations et soutien M. R. Opp tél.: 066413-2146
opérationnels

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter Mme I. Carpitella, Assistante administrative de l'Unité des services de conférence (tél.: 066513-2645).

RÉPONSE DE LA DIRECTION À L'EXAMEN DE LA GESTION ET DE L'ADMINISTRATION DU PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIAL (PAM) RÉALISÉ PAR LE CORPS COMMUN D'INSPECTION

Recommandations du Corps Commun d'Inspection	Réponse de la direction du PAM	Organe responsable	Calendrier
<p>1. La Directrice exécutive devrait formuler une stratégie appropriée en vue d'élargir la base de donateurs du PAM en y incluant des donateurs non habituels.</p>	<p>Le document Mobilisation des ressources adaptée à un environnement en mutation présenté à la première session ordinaire du Conseil de 2010 reconnaît la nécessité d'élargir l'éventail des partenaires et des donateurs en vue de combler l'écart entre les moyens financiers du PAM et ses besoins croissants. Les principales propositions à cet égard sont les suivantes: i) encourager les gouvernements hôtes à appuyer et promouvoir l'accès à des mécanismes de financement établis par les pays tels que le Programme intégré pour le développement de l'agriculture en Afrique et les initiatives issues de la réunion du G8 à L'Aquila; ii) établir des partenariats avec de nouvelles économies et des économies émergentes du Golfe persique et du Moyen-Orient ainsi qu'avec le Brésil, la Chine, l'Inde, la République de Corée, la Fédération de Russie et l'Afrique du Sud; iii) prendre part à des mécanismes de financement thématiques multidonateurs et spécialisés tels que les fonds communs pour les interventions humanitaires et l'initiative Unis dans l'action; et iv) dégager de nouvelles possibilités de financement à partir de la base de donateurs existante. En 2009, le PAM est parvenu à mobiliser 4 milliards de dollars É.-U. auprès de ces sources, en dépit de la récession économique.</p>	<p>Division des relations avec les gouvernements donateurs</p>	<p>➤ Achevé</p>
<p>2. La Directrice exécutive devrait demander une évaluation de la stratégie de mobilisation de fonds auprès du secteur privé et présenter un rapport au Conseil d'administration au plus tard en 2012.</p>	<p>Le Conseil a approuvé une stratégie de mobilisation de fonds auprès du secteur privé suivant laquelle le PAM lui présentera chaque année le bilan de ses partenariats avec le secteur privé et de ses stratégies dans ce domaine; le premier bilan a été présenté en juin 2009, et le deuxième devrait l'être en juin 2010.</p>	<p>Division de la communication, des politiques publiques et des partenariats avec le secteur privé</p>	<p>➤ Achevé</p>
<p>3. Lors de l'examen du cadre de financement du PAM, la Directrice exécutive devrait continuer de prendre des mesures appropriées pour renforcer la transparence de l'allocation des contributions multilatérales; il lui faudrait pour cela revoir la répartition actuelle des opérations en catégories, et notamment celle des interventions prolongées de</p>	<p>L'examen du cadre de financement du PAM prévoit la révision des catégories d'activités. Plusieurs consultations ont été organisées en 2009 dans le but de cerner la relation entre les catégories d'activités et les objectifs du PAM. Le Secrétariat s'engage à améliorer la discipline et la cohérence dans l'utilisation des catégories existantes. Les décisions ou les changements de procédures nécessaires à cette fin seront soumis à l'approbation</p>	<p>Département de la gestion des ressources et de l'obligation redditionnelle, Département des opérations</p>	<p>➤ Novembre 2010</p>



RÉPONSE DE LA DIRECTION À L'EXAMEN DE LA GESTION ET DE L'ADMINISTRATION DU PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIAL (PAM) RÉALISÉ PAR LE CORPS COMMUN D'INSPECTION

Recommandations du Corps Commun d'Inspection	Réponse de la direction du PAM	Organe responsable	Calendrier
secours et redressement (IPSR), et en rendre compte au Conseil d'administration.	<p>du Conseil.</p> <p>La Directrice exécutive a pris des mesures pour accroître la transparence de l'allocation des ressources; un Comité chargé de l'allocation stratégique des ressources (SRAC) a été créé en mai 2009 pour: i) superviser l'établissement des priorités dans l'allocation des ressources; ii) veiller à l'élaboration et à l'application du cadre de financement du PAM; iii) étudier les besoins de financement des opérations du PAM; et iv) identifier les domaines sur lesquels doivent porter en priorité les appels de fonds et les activités de mobilisation des ressources. En ce qui concerne la gestion des ressources multilatérales, le SRAC devrait: i) élaborer des critères et des lignes directrices pour l'allocation des crédits; ii) étudier et approuver les appels de fonds exceptionnels; et iii) définir des critères de priorité et des lignes directrices pour la négociation et l'emploi des contributions à emploi spécifique.</p>		
4. Lors de l'étude du cadre de financement du PAM, le Conseil d'administration devrait réévaluer l'applicabilité du principe de recouvrement intégral des coûts pour assurer que ce principe reste adapté au contexte actuel de la nouvelle orientation stratégique du Programme, à l'évolution de ses activités et aux types de contributions qu'il reçoit.	<p>Le principe du recouvrement intégral des coûts constitue un élément central de l'examen du cadre de financement: le but est de trouver de nouvelles stratégies pour assurer le financement d'activités non alimentaires.</p> <p>Un document présentant des options à cet égard sera préparé pour la session annuelle du Conseil d'administration de 2010.</p>	Département de la gestion des ressources et de l'obligation redditionnelle	➤ Novembre 2010
5. Le Conseil d'administration devrait demander à la Directrice exécutive d'entreprendre une étude détaillée des doubles emplois et des lacunes existant aux différents niveaux de la structure décentralisée du PAM dans les fonctions d'administration et d'appui, et d'en rendre compte au Conseil d'administration au plus tard en 2011.	<p>La haute direction admet que certains aspects de la structure décentralisée Siège/bureau régional/bureau de pays doivent être révisés; des améliorations potentielles sont en cours d'étude. Le modèle actuel, conçu il y a dix ans, a bien fonctionné pour le PAM, mais une définition plus claire des rôles et des responsabilités réduira les doubles emplois et les chevauchements. Il sera tenu compte de l'examen de cette question dans le Plan de gestion (2012–2013) qui sera présenté au Conseil en 2011.</p>	Département des opérations	➤ Fin 2011



RÉPONSE DE LA DIRECTION À L'EXAMEN DE LA GESTION ET DE L'ADMINISTRATION DU PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIAL (PAM) RÉALISÉ PAR LE CORPS COMMUN D'INSPECTION

Recommandations du Corps Commun d'Inspection	Réponse de la direction du PAM	Organe responsable	Calendrier
<p>6. La Directrice exécutive devrait prendre des mesures pour renforcer la représentation des pays en développement aux postes de direction du Programme.</p>	<p>Le PAM donnera suite à cette recommandation au moyen d'initiatives de perfectionnement du personnel et de planification ciblée de la relève.</p> <p>En raison de la mobilité du personnel, les recrutements externes de cadres supérieurs sont limités car la plupart des postes sont pourvus par mutation interne. Le PAM a promu de nombreux administrateurs internationaux: 43 pour cent des effectifs aux niveaux P2 à P5 promues dans le cadre d'un examen annuel des promotions provenaient de pays en développement. Le PAM reconnaît qu'il y a encore à faire pour atteindre la proportion cible de 40 pour cent de ressortissants de pays en développement occupant des postes de rang supérieur.</p> <p>Depuis 2004, 60 pour cent des participants au programme du Centre de perfectionnement des cadres établi à Rome sont des ressortissants de pays en développement.</p>	<p>Division des ressources humaines</p>	<p>➤ En cours</p>
<p>7. La Directrice exécutive du PAM devrait passer en revue la politique relative à la réaffectation, rotation et mobilité (RRM) et présenter un rapport au Conseil d'administration, au plus tard en 2011, sur les voies et moyens à utiliser pour améliorer la communication avec le personnel et améliorer l'équité et la transparence du processus.</p>	<p>Le PAM s'emploie à revoir ses politiques de recrutement et de réaffectation.</p> <p>La Division des ressources humaines a proposé les éléments d'un nouveau modèle de carrière au PAM pour les cadres internationaux, à la suite d'examens des conditions de service et des meilleures pratiques dans le domaine de la gestion de personnel international. Les conclusions et les recommandations ont été débattues avec la haute direction et les représentants du personnel. Ce nouveau modèle de carrière vise à accroître la transparence et la cohérence dans la prise de décisions, améliorer la communication et renforcer l'obligation de justifier les décisions sur le déroulement des carrières. La Division des ressources humaines élaborera de nouvelles politiques fondées sur ce processus; elles devraient être prêtes d'ici fin 2010 pour application en 2011.</p>	<p>Division des ressources humaines</p>	<p>➤ Mise en œuvre en 2011</p>
<p>8. La Directrice exécutive devrait mettre fin à la pratique des promotions à titre exceptionnel.</p>	<p>Les Directeurs exécutifs ont parfois recouru à des promotions à titre exceptionnel dans le souci du bon équilibre des effectifs et des</p>	<p>Division des ressources</p>	<p>➤ s. o.</p>



RÉPONSE DE LA DIRECTION À L'EXAMEN DE LA GESTION ET DE L'ADMINISTRATION DU PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIAL (PAM) RÉALISÉ PAR LE CORPS COMMUN D'INSPECTION

Recommandations du Corps Commun d'Inspection	Réponse de la direction du PAM	Organe responsable	Calendrier
	compétences. Il a été pris note des préoccupations formulées par les inspecteurs: la direction aura recours à cet instrument avec discernement. Ces quatre dernières années, il n'a été accordé qu'une seule promotion à titre exceptionnel; depuis deux ans, il n'a été procédé aucune promotion de ce type.	humaines	
9. La Directrice exécutive devrait présenter au Conseil d'administration, au plus tard à sa session annuelle de 2011, une étude détaillée sur l'emploi de consultants au PAM (y compris les incidences au niveau des coûts) pour faire en sorte que le PAM se conforme pleinement aux règles et règlements des Nations Unies concernant le recours aux consultants.	<p>Le PAM doit intervenir rapidement et efficacement dans les situations d'urgence, mais du fait qu'il ne dispose pas d'une base de financement des activités centrales, les consultants constituent une composante essentielle des opérations d'urgence. Le recours aux consultants donne la souplesse voulue pour réduire l'échelle des interventions une fois la crise passée, ce qui renforce l'efficacité du PAM en termes d'organisation et de maîtrise des coûts.</p> <p>Le recours aux consultants fera l'objet d'un suivi pour veiller au respect des règles et règlements du PAM.</p>	Division des ressources humaines	➤ En cours
10. Le Conseil d'administration devrait institutionnaliser l'accès des représentants du personnel à sa session annuelle, à partir de 2010, pour entendre les vues et les préoccupations du personnel.	Le PAM a pris note de la recommandation du Conseil et a entamé une enquête sur les dispositions adoptées par les organismes des Nations Unies afin d'établir une norme de qualité et étudier les meilleures pratiques. Une fois le travail achevé, des consultations seront menées avec le Conseil et les associations du personnel, pour instaurer une pratique permettant aux associations du personnel d'exprimer leurs vues auprès du Conseil à l'occasion de ses sessions annuelles.	Division des ressources humaines	➤ Juin 2011
11. La Directrice exécutive devrait envisager, après consultation des directeurs des bureaux régionaux, de rétablir des postes de fonctionnaires chargés de la sécurité, dans les bureaux régionaux où cette mesure est jugée nécessaire.	Suite à un examen des risques sécuritaires dans toutes les régions et de l'efficacité opérationnelle en termes de protection, la Directrice exécutive a décidé d'affecter des fonctionnaires chargés à plein temps de la sécurité dans les bureaux régionaux de Johannesburg, Bangkok, Le Caire et Khartoum. Les autres régions seront couvertes par des fonctionnaires chargés de la sécurité basés au Siège. Le PAM maintiendra ses 56 agents chargés de la sécurité dans les bureaux de pays.	Département des opérations	➤ Achevé



RÉPONSE DE LA DIRECTION À L'EXAMEN DE LA GESTION ET DE L'ADMINISTRATION DU PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIAL (PAM) RÉALISÉ PAR LE CORPS COMMUN D'INSPECTION

Recommandations du Corps Commun d'Inspection	Réponse de la direction du PAM	Organe responsable	Calendrier
12. La Directrice exécutive devrait réaliser régulièrement des enquêtes mondiales auprès du personnel et faire rapport au Conseil d'administration à ce sujet.	Cette recommandation est acceptée. La première enquête mondiale sur le personnel avait été conduite en 2004, la deuxième en 2006. La décision de différer l'enquête du PAM suivante a été prise en raison du fait que la Commission de la fonction publique internationale avait effectué une enquête mondiale auprès du personnel des Nations Unies en 2008. Le PAM préparera un plan pour une future enquête comprenant un examen des coûts.	Bureau du Directeur exécutif	➤ En attente